

PROGRAMME MAC PRAP 2S

« Maintien et Actualisation des Compétences Prévention des Risques liés à l'Activité Physique – Sanitaire et Médico-Social »

- ✚ Formation Action
- ✚ Formation de 2 jours – 14h00
- ✚ 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
- ✚ Formation en présentiel

Niveau requis/Public visé :

- ✚ Prérequis : Certificat Acteur PRAP 2S moins de 2 ans
- ✚ Public visé : Acteur PRAP 2S moins de 2 ans

Nombre de participants :

- ✚ Minimum 4
- ✚ Maximum 10

Objectifs de la formation :

Mettre à jour ses compétences d'Acteur PRAP 2S par un **retour d'expérience** afin de conserver sa certification et **redynamiser la démarche de prévention** de sa structure.

Compétences visées :

- ✚ Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement ;
- ✚ Observer et analyser sa situation de travail afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues ;
- ✚ Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention
- ✚ Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi.

Les moyens pédagogiques :

- ✚ Lit médicalisé
- ✚ Fauteuil roulant manuel
- ✚ Fauteuil
- ✚ Lève personne électrique roulant
- ✚ Lève-personne électrique suspendu sur rail
- ✚ Verticalisateur électrique
- ✚ Draps de glisse
- ✚ Rollbord
- ✚ Déambulateur
- ✚ Cannes
- ✚ Coussin unidirectionnel
- ✚ Ordinateur

CGB Formations Céline GIRME

Siège social : 15 rue de Malaga – 66000 PERPIGNAN

Centre de formation : Bureau n°2 - Espace Entreprises Méditerranée - Rue Edouard Belin - 66600 RIVESALTES - 06 70 66 80 94 –

cgbformations@gmail.com

SIRET N° 890 046 204 00016 – APE 8559B - Enregistré par la DREETS sous le N° 76 66 02584 66, « cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat »

Habilitation INRS : 1518514/2022/SST-01/O/08

- ✚ Vidéoprojecteur

Méthode pédagogique :

- ✚ Réactivation mémoire
- ✚ Remue-méninge
- ✚ Diaporama
- ✚ Questionnement
- ✚ Jeux de rôle
- ✚ Etude de cas
- ✚ Mises en situation professionnelles

Les évaluations formatives :

- ✚ QCM
- ✚ Etudes de cas
- ✚ Mise en situation
- ✚ Interrogation orale (cantonade, individuelles)

Les épreuves certificatives :

Pour pouvoir participer aux épreuves certificatives il faut avoir participé à l'intégralité de la formation.

Épreuve 1 :

- ✚ L'évaluation porte sur l'observation et l'analyse d'une situation de travail proposée par le formateur. Cette situation est décrite et illustrée sans une étude de cas qu'il a préparée. L'évaluation est faite à partir de la grille d'évaluation certificative de l'APS ASD et PRAP 2S sur un temps de 40 minutes.

Épreuve 2 :

- ✚ Le candidat tire au sort un cas pratique visant à accompagner la mobilité d'une personne aidée. Il lui est demandé de mettre une réponse adaptée, avec ou sans aide technique, sécurisante pour l'accompagnant et la personne aidée. Il devra justifier ses choix.
Les cas pratiques sont scénarisés par le formateur en faisant varier l'autonomie de la personne aidée, l'environnement, les déplacements naturels (se lever, marcher, s'asseoir, se mouvoir assis, se déplacer latéralement dans le lit, se tourner dans le lit, s'asseoir au bord du lit, se coucher, se remonter dans le lit, se relever)
Le candidat disposera de 10 minutes de mise en situation d'accompagnement et de justifications, puis 5 minutes seront consacrées aux échanges avec l'auditoire.

Compétences du formateur :

- ✚ Formateur PRAP 2S et IBC certifié par l'INRS.

Documents fournis :

- + Attestation de fin de formation
- + Certificat d'acteur PRAP 2S d'une durée de validité de **24 mois** (Le Certificat d'acteur PRAP 2S d'une durée de validité de 24 mois n'est délivré que si le participant a suivi l'intégralité de la formation et réussi aux épreuves)

Pour conservés son certificat au-delà des 24 mois l'acteur PRAP 2S devra participer à une formation MAC PRAP 2S d'une durée de 2 jours.

Programme de la formation par demies journées :

Jour 1	
Première demie journée	Deuxième demi-journée
Ouverture de la formation <ul style="list-style-type: none"> - Retours d'expérience - Remobiliser les connaissances « partie prévention » : QCM, étude de cas... - Remobiliser les connaissance « Observation et analyse d'une situation de travail » : Exercice de représentation, étude de cas, questionnement - Rappel des PSPEE Épreuve certificative « l'observation et analyse d'une situation de travail »	Partie ALM <ul style="list-style-type: none"> - Retours d'expérience - Réactivation mémoire sur la démarche et les enjeux. - Remobiliser les connaissances « sur les déplacements naturels, le schéma décisionnel » - Remobiliser les connaissances « sur les déplacements naturels, les aides techniques » - Remobiliser les connaissances « les capacités de la personne, l'environnement... »
Jour 2	
Troisième demie journée	Quatrième demie journée
Partie ALM (suite et fin) <ul style="list-style-type: none"> - Remobiliser les connaissances « Repérer les risques » - Ateliers « Mettre en pratique un accompagnement à partir d'une analyse en prenant soin de la personne aidée et de soi » 	Épreuve certificative ALM Bilan de la formation